

SÉCURITÉ

Pancarte stupéfiante affichée à Guénange

Un panneau vient de pousser à l'entrée de Guénange. Mais celui-ci est particulier... Il indique aux consommateurs de drogues qu'ils sont filmés. La mairie affiche ainsi son ras-le-bol face aux trafics qui pourrissent un quartier.

- VU 6742 FOIS
- LE 09/06/2017 À 09:07
- MIS À JOUR À 08:07

Photo HD Le nouveau panneau, annonçant aux consommateurs de drogues qu'ils sont filmés, a été installé à l'entrée de la commune, boulevard du Pont. Il est placé suffisamment haut pour qu'on ne puisse pas l'atteindre facilement... Photo Pierre HECKLER

Généralement, les mairies soignent les entrées de ville. Elles plantent toutes sortes de panneaux pouvant vanter d'une manière ou d'une autre les atouts de la commune, qu'elle soit jumelée, fleurie, sportive ou encore connectée.

À Guénange, la municipalité vient d'ajouter un nouveau panneau. Mais celui-ci n'a rien de vendeur. On peut y lire : « Consommateurs de stupéfiants, vous êtes filmés ». Une petite icône représentant une caméra de vidéosurveillance vient appuyer le propos. Le ton est donné.

Le bureau municipal est à l'initiative de cet affichage. Une seule pancarte a été posée la semaine dernière, au début du boulevard du Pont. Car l'endroit est stratégique, situé à l'entrée d'un quartier que certains appellent le drive, pollué par le trafic de drogues. « Y'en a ras le bol », souffle le maire de Guénange, Jean-Pierre La Vaullée. Ce n'est pas facile pour les gens qui vivent dans le coin. » L' élu dénonce les squats, le flux incessant des voitures, les arrêts répétés, la saleté générée.

« Les clients du trafic sont eux aussi punissables »

Les consommateurs venant des communes extérieures sont particulièrement visés par la nouvelle pancarte. « Ce sont eux qui génèrent le passage, ils ne font que traverser, ils rentrent d'un côté et sortent de l'autre. Les consommateurs de Guénange, on les connaît... », se désole le maire. Il s'agit surtout de signifier aux "clients" des trafics, sur lesquels travaillent les autorités, qu'ils ne jouissent d'aucune impunité. « Car les clients du trafic aussi sont punissables », rappelle le maire.

Caméras détériorées puis remplacées

À Guénange, la vidéosurveillance ne date pas d'hier. « Les gens étaient déjà filmés avant. Mais maintenant on leur dit », tranche Jean-Pierre La Vaullée. Toutefois, les caméras installées dans le quartier, boulevard du Pont et rue Jeanne D'Arc, sont restées HS quelque temps. « Elles ont été détériorées au printemps 2016. On en a remis des plus performantes. »

La municipalité ne ferme pas les yeux sur les problèmes de drogues qui entachent la réputation de la commune. Le maire ne désespère pas pour autant de voir la situation s'améliorer. Il reste même positif et estime que le boulot des gendarmes commencerait à freiner le deal.

« On a hésité à inscrire sur le panneau : "Consommateurs, souriez, vous êtes filmés" », glisse-t-il. Mais ni l'humour, ni le deuxième degré ne sont encore de circonstance...

Frédérique THISSE